

SOUTENIR LE JARDIN

Géré par une association, reconnue d'intérêt général, et agréée au titre de la protection de l'environnement, le Jardin botanique de l'Aubrac a vocation de faire découvrir au plus grand nombre la flore de l'Aubrac, présentée dans ses divers milieux de vie reconstitués.

En choisissant de soutenir l'association, vous nous donnez les moyens d'assurer sa pérennité et ses actions auprès des divers publics (scolaires, population locale, visiteurs du territoire, etc.)

Je fais un don bénéficiant d'une **réduction fiscale de 66%** du montant de mon don et déductible de mes revenus imposables (dans la limite de 20% de ceux-ci).

Par exemple, un don de 50€ revient à 17€.

Un reçu fiscal vous sera délivré consécutivement au don ou vous sera envoyé au mois de mars de l'année suivant le don.

J'indique mes coordonnées

NOM

PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉLÉPHONE

COURRIEL

DATE

SIGNATURE

Je règle la somme correspondante

Je fais un chèque d'un montant de

..... €

à l'ordre du
Jardin botanique de l'Aubrac

**Je retourne ce bulletin,
accompagné du chèque, à :**

**Jardin botanique de l'Aubrac
Village d'Aubrac
12470 SAINT CHELY D'AUBRAC**

MERCI !